Primes à la diversité pour les salles de cinéma
FAQ – Programmes spéciaux

Valable pour les programmes spéciaux à partir du 1er janvier 2025

Principes généraux

1. Quelles projections sont éligibles (toutes catégories confondues) ?

   Seules les projections de films ayant un numéro Suisa (y compris Alternative Content) et dont les entrées sont communiquées à ProCinema sont éligibles.

2. Quelle est la définition de « première » ?

   Il s'agit d'une séance dans le cadre d'une première exploitation (jusqu'à 2 ans après la sortie).

3. Dans quelle catégorie peut-on inscrire un programme spécial qui remplit les critères de plusieurs catégories (p.ex. CLUB et PODI) ?

   Les longs métrages peuvent être inscrits dans la catégorie qui a le coefficient le plus élevé. Les courts métrages et programmes de courts métrages peuvent uniquement être inscrits dans la catégorie KURZ.

4. Les projections de La Lanterne Magique sont-elles éligibles ?

   Non, car le cinéma ne réalise pas de recettes dans ce cadre.

5. Les projections dans le cadre de festivals sont-elles éligibles ?

   Oui, si les entrées sont communiquées à ProCinema.

6. Les projections privées sont-elles éligibles ?

   Oui, si les entrées sont communiquées à ProCinema.

7. Comment déterminer le genre de la réalisation des programmes Special Interest ?

   Pour les programmes inscrits dans la catégorie SPIN, le genre de la réalisation ne doit pas être indiqué.

Répartition des programmes dans les catégories

La liste ci-dessous est une liste *non exhaustive* de programmes pouvant être validés dans chaque catégorie dès 2026 (année de référence 2025).

PRCH : Première de films suisses en présence de l'équipe (20 points)

- Première avec présence d'une personne de l'équipe (réalisation, production, chef de département, acteur ou actrice)
- Projection suivie d'un échange entre l'équipe et le public par visioconférence

*Les mêmes conditions que pour la catégorie PRCH s'appliquent en ce qui concerne la présence de l'équipe.

PRJU : Première de films destinés à un public jeune en présence de l'équipe* (20 points)

- Projection scolaire en présence de l'équipe

PREQ : Première d'autres films en présence de l'équipe* (12 points)

- Projection en présence de l'équipe

PODI : Séance avec table ronde (12 points)

- Ciné-débat
- Nuit du Court métrage suivie d'une discussion

LIVE : Séance avec accompagnement musical exécuté en direct (12 points)

- Film muet avec accompagnement musical exécuté en direct
- Projection suivie d'un concert en live
- Spectacle (théâtre, danse, etc.) avec film d'accompagnement

JUGE : Séance destinée aux enfants et aux jeunes avec programme-cadre (12 points)

- Projection scolaire avec programme-cadre (ex. introduction pédagogique, accompagnement avec cahier d'activités)
- #ciné
- Séance accompagnée d'un workshop destiné à un jeune public

SCUL : Séance scolaire sans programme-cadre (6 points)

- Projection scolaire sans présentation ou accompagnement particulier

VORT : Séance avec présentation (6 points)

- Projection dans le cadre d'un festival avec présentation
- Projection avec présentation par une association

CLUB : Séances répétées destinées à des groupes cibles (2 points)

- Ciné-club (ex. « Ciné Dolcevita », cinéma senior)
- Projection inclusive (ex. pour malentendants, personnes en situation de handicap)

SPIN : Programme Special Interest (projections communiquées à ProCinema dans la catégorie Alternative Content) (2 points)

- Opéra
- Ballet
- Série
- Concert
- Sport en direct (ex. match de foot)
- Art documentary

KURZ : Programme de courts métrages ou court métrage en première partie (2 points)

- Nuit du Court métrage
- Court du mois

RETR : Rétrospectives (cycle de films de plus de 2 ans) (2 points)

- Première d'une réédition

Programmes spéciaux <u>non éligibles</u> dès 2026 (année de référence 2025)

PRCH : Première de films suisses en présence de l'équipe (20 points)

- Avant-première
- Première d'une réédition
- Première en présence de personnes tierces ayant un lien particulier avec le film ou le tournage du film

PODI : Séance avec table ronde (12 points)

- Nuit du Court métrage en présence d'invités
- Projection d'un film réalisé en atelier

JUGE : Séance destinée aux enfants et aux jeunes avec programme-cadre (12 points)

- Projection pour les familles
- Club Hello family
- Anniversaire enfant
- Court métrage dans le cadre d'une scolaire

VORT : Séance avec présentation (6 points)

- Projection organisée en collaboration avec une association

CLUB : Séances répétées destinées à des groupes cibles (2 points)

- Projection en-dehors des horaires habituels (ex. matinée, ciné lunch)
- Journée du Cinéma Allianz
- Projection s'adressant à une communauté spécifique
- Projection dans le cadre de festivals
- Programme de Noël / programme estival

SPIN : Programme Special Interest (projections communiquées à ProCinema dans la catégorie Alternative Content) (2 points)

- Jeu vidéo
- Spot publicitaire